

La protection des professionnels en mode dégradé

Version 1 du 06/04/2020



Date	Modifications apportées
06/04/2020	<input type="checkbox"/> Rédaction du document

Liste des abréviations

AES Accident d'exposition au sang

SHA Solution hydro-alcoolique

PHA Produit hydro-alcoolique



Contexte




La mise en place de mesures barrières vise à casser la chaîne de transmission d'un pathogène de façon à limiter sa diffusion mais aussi à protéger les professionnels soignants.




Ces mesures impliquent un certain nombre de dispositifs susceptibles de subir des tensions d'approvisionnement.




Vous trouverez donc ci-dessous des alternatives aux recommandations permettant de garantir la protection des professionnels et limiter la diffusion du pathogène aux autres patients/ résidents /usagers pris en charge. Dans un souci de simplification, le terme patient sera utilisé dans l'ensemble du document.

Ce document est complémentaire des autres documents disponibles sur le site du CPias BFC [[lien](#)].

DISPOSITIF	OBJECTIF 	À NE PAS FAIRE 	ALTERNATIVES 
Masques chirurgical	Se protéger des projections en présence d'un patient Covid	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réutiliser les masques ▪ Laver/sécher/stériliser les masques ▪ Utiliser des masques en tissu à usage non sanitaire ou de fabrication « artisanale » ou « Do it yourself » <p>En l'absence de nouvelles recommandations, le CPias BFC demeure non favorable à ces pratiques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Rationalisation du port de masque : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Port possible jusqu'à 4h <p><u>Attention</u> Le masque doit être correctement positionné. Une fois positionné, il ne doit plus être ni touché, ni manipulé, ni porté en collier → ces pratiques sont à risque de contamination et abiment les masques qui perdent leur efficacité.</p>
Masque FFP2	Garantir une filtration des particules virales aérosolisées lors de gestes à risque : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Intubation/extubation ▪ Aspiration endotrachéale ▪ Oxygénothérapie >6l/min ▪ Kiné respiratoire ▪ Aérosolthérapie ▪ Prélèvement nasopharyngé ▪ Exploration fonctionnelle respiratoire ▪ Autopsie 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Utiliser les masques FFP2 hors indications ▪ Réutiliser les masques FFP2 ▪ Laver/sécher/stériliser les masques FFP2 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Rationalisation du port de masque notamment dans les services de réanimation : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Port jusqu'à 8h <p><u>Attention</u> Le masque doit être correctement positionné. Une fois positionné, il ne doit plus être ni touché, ni manipulé, ni porté en collier → ces pratiques sont à risque de contamination et abiment les masques qui perdent leur efficacité.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Utilisation possible des masques FFP2 malgré une date de péremption dépassée, si les masques ont conservé leur intégrité physique. ✓ Rester vigilant lors de la manipulation des élastiques qui peuvent être plus cassant.

DISPOSITIF	OBJECTIF 	À NE PAS FAIRE 	ALTERNATIVES 
Lunettes de protection	Protéger le professionnel de projections oculaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les lunettes de vue ne sont pas suffisantes 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Utilisation de lunettes de piscine ou masque de plongée étanches. ✓ Utilisation de visières de protection <p><u>Attention :</u> Il est important de bien désinfecter le matériel après utilisation afin qu'il puisse être réutilisé</p>
Coiffe	Protéger le professionnel si risque de projections	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Avoir les cheveux longs et détachés 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Garder les cheveux attachés ✓ Prendre une douche et se laver les cheveux en fin de service.
Gants	Protéger le professionnel en cas de contact avec du sang ou des liquides biologiques	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Port de gants si non indiqué ▪ Désinfection des gants avec un SHA 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Aucune

DISPOSITIF	OBJECTIF 	À NE PAS FAIRE 	ALTERNATIVES 
Surblouse	Protection de la tenue professionnelle lors de contacts rapprochés avec le patient ou son environnement.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ne pas protéger sa tenue professionnelle lorsque cela est indiqué ▪ Utiliser la même surblouse pour plusieurs patients en dehors des unités Covid 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réutilisation de la surblouse pour un même patient <u>Attention :</u> Il s'agira de l'accrocher de façon à maintenir protégée la partie en contact avec la tenue professionnelle et de faire attention lors de la manipulation à ne pas contaminer sa tenue ✓ Utilisation d'une blouse à manches courtes <u>Attention :</u> Désinfection des avant-bras avec un SHA ou à défaut, lavage des avant-bras à l'eau et au savon. ✓ Utilisation de sacs poubelles découpés <u>Attention :</u> Prévoir un enfilage par le devant et non par la tête pour ne pas se contaminer au moment du retrait. ✓ En unité Covid : utilisation possible de la surblouse pour plusieurs patients avec protection par un tablier plastique à UU changé entre chaque patient <u>Attention :</u> Cette pratique présente un risque élevé de transmission croisée. Si cette pratique est impérative au regard de l'activité et de l'urgence des patients pris en charge (ex : services de réanimation) il est attendu qu'elle soit impérativement protégée par un tablier plastique changé à chaque patient/résident.

DISPOSITIF	OBJECTIF 	À NE PAS FAIRE 	ALTERNATIVES 
SHA	Désinfection des mains Évite une contamination indirecte en se touchant la bouche, le nez ou les yeux.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Utiliser systématiquement de gants ▪ Absence d'hygiène des mains 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Lavage des mains à l'eau et au savon est possible puisque le savon permet de dénaturer l'enveloppe lipidique du virus. <u>Attention :</u> Lavage conforme et séchage des mains avec un essuie-mains à usage unique à défaut un linge propre. ✓ La SHA peut également être fabriquée, sous la responsabilité d'un pharmacien et conformément aux bonnes pratiques pharmaceutiques.